



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Conseil Académique à la Vie Lycéenne  
Du mardi 23 mars 2021  
En visio au vu des conditions sanitaires  
En présence de Monsieur Christophe Brunelle  
Délégué national à la vie lycéenne (le matin)**

Elus présents :

- Lenny Athala, (terminale STHR), LP Jules le Cesne- Le Havre
- Jade Boulanger (terminale), Émilien Revet (terminale), LGT Guy de Maupassant-Fécamp
- Anaëlle Crette (1<sup>ère</sup> STI2D) (suppl.), Florian Chatillon (1BTS SNEC), LGT Louis Modeste Leroy-Evreux
- Jonathan Das Lages (1<sup>ère</sup> professionnelle), Sarah Duplessis (2<sup>nde</sup> professionnelle), LP Louis Modeste Leroy-Evreux
- Samuel Fenêtre (terminale), Ninon Le Dortz (terminale), LGT de la Côte d'Albâtre-Saint Valéry en Caux
- Maelyss Foubert (1<sup>ère</sup> CAP), Matthéo Legoux (1<sup>ère</sup> CAP), EREA Robert Doisneau- Saint Lô
- Aurélie Galle (terminale), Mathéo Poirier (1<sup>ère</sup>), LPO Mezeray-Gabriel- Argentan
- Sacha Guignard (terminale), LPO Arcisse de Caumont- Bayeux
- Gaëtane Lecarpentier (terminale professionnelle), Erwan Martin (1BTS SMHR), LPO Maurice Marland- Granville
- Raymonde M'Baye (1<sup>ère</sup>), Corentin Vanet (1<sup>ère</sup> S2TMD), LGT Jeanne d'Arc- Rouen
- Amel Mihoubi (2<sup>nde</sup>), Robinson Pamart (terminale) (suppl.), LPO Louise Michel- Gisors
- Amélie Paris (terminale), Enzo Trefeu (terminale), LGT Jean Rostand- Caen

Elèves absents excusés :

- Mathilde Froche (1<sup>ère</sup> professionnelle), Maxence Pottier (terminale professionnelle), LP Jean Jooris-Dives sur mer
- Margot Mc Grath-Ozanne (a déménagé)

Membres adultes présents :

- Monsieur Vincent Guerrand directeur des lycées à la Région Normandie
- Monsieur Clément Levesque chargé de projet engagement des jeunes à la Région Normandie
- Madame Laure Jourdaneau chargée de formations à l'Aroéven Caen-Normandie,
- Madame Véronique Gasté Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale pour les établissements et la vie scolaire,
- Monsieur Laurent Desauhay délégué général à ligue de l'enseignement de Normandie.

Membres adultes excusés :

- Monsieur Daniel Delaporte Inspecteur d'académie, Inspecteur pédagogique régional pour les établissements et la vie scolaire
- Monsieur David Marie conseiller technique établissements et vie scolaire
- Monsieur Tony Derebergue, conseiller sécurité de la rectrice
- Monsieur Jérôme Allain représentant FCPE Calvados
- Madame Marie-Pierre Pillet proviseur du lycée François 1<sup>er</sup> Le Havre

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h00 par Madame Cantrelle, Déléguée académique à la Vie Lycéenne. Elle remercie chaque membre du CAVL d'être présent ce jour ainsi que, Monsieur Christophe Brunelle, DNVL, qui participe aux échanges de ce matin.

Madame Cantrelle excuse l'absence de Madame la rectrice de ne pouvoir être présente ce matin. Cette dernière rejoindra la séance cette après-midi.

Rappel de l'ordre du jour :

### Matin

- Compte-rendu du CNVL des 28 et 29 janvier 2021 par les élèves du CNVL et les éco-délégués
- Examen des projets CVL dans le cadre de l'appel à projet

Déjeuner sur place

### Après-midi

- Intervention de Monsieur Thierry Puigventos IA-IPR histoire-géographie, référent académique valeurs de la République
- Préparation d'une capsule vidéo par les élus à destination des lycéens sur les valeurs de la République
- Point de situation sur les groupes de travail académiques
- 

A la demande d'une élue, Amel Mihoubi, un point est ajouté à l'ordre du jour. Il concerne la santé mentale des lycéens en contexte covid. Il sera abordé après le compte-rendu du CNVL en présence de Madame Gasté qui pilote le comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté, et de Madame Claire Baude, médecin conseillère technique de la rectrice, pour faire un point, écouter les élus et expliquer les actions qui sont en cours.

## I) Compte-rendu du CNVL des 28 et 29 janvier 2021

Aurélié Galle prend la parole.

Etaient présents les deux élus au CNVL et les deux éco-délégués élus au CAVL.

Lancement de 5 groupes de travail et débat principalement sur l'écologie.

L'académie de Normandie a été regroupée avec Lille, Rennes, Nantes et Amiens pour la création d'un projet extrait des thématiques des 17 objectifs du développement durable (de l'ONU). Avec ces ODD, un tri a été fait par rapport à leur priorité et par rapport à leur localisation.

A l'échelle de l'académie, certains ODD ont été écartés (sans les exclure) car moins concernés et pour conserver les plus faciles à comprendre.

Les élus ont retenu un ODD « Éducation de qualité », tronc central, en y incluant par ramification d'autres ODD, l'ODD n°13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, l'ODD n°15 : Vie terrestre et l'ODD n°14 : Vie aquatique. Des ressources ont été trouvées pour monter le projet.

En lien avec la thématique sur la vie aquatique, a été abordée la « clean walk » sur les bords de Seine et la labellisation des établissements E3D avec la création d'une capsule vidéo pour présenter le label.

Jade complète : deux membres d'une association sur l'environnement sont intervenus, fondation Fontenoy, d'où l'idée des « clean walks » (autour de la Seine ou de la mer). La fondation est une ressource car elle intervient à titre gratuit dans les établissements scolaires.

Madame Cantrelle : ces travaux seront poursuivis au niveau du CAVL car lors de la séance inaugurale, parmi les groupes de travail identifiés, il y a celui du développement durable.

Aurélié ajoute que, lors de ce CNVL, a également été abordée la question de la valorisation des bulletins trimestriels ainsi que sur Parcoursup avec la reconnaissance de l'engagement des lycéens.

Par ailleurs, l'élection des éco-délégués au niveau national s'est déroulée.

Ce sont : Elise Andelfinger et Ulrich Terrie des académies de Strasbourg et Toulouse

Une rencontre et des échanges ont eu lieu avec le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

## II) Sujet de santé publique

Madame Cantrelle confirme que c'est un réel constat, confirmé par des alertes de l'agence régionale de santé (ARS). C'est pourquoi, il est important que chacun prenne la parole pour évoquer des situations. Madame la rectrice est très vigilante sur cette situation.

Madame Cantrelle remercie Amel d'avoir proposé ce point à l'ordre du jour.

La parole est laissée à Amel. Dans son établissement, elle évoque que des élèves de première ont des crises d'angoisse par rapport à leur orientation, au choix des spécialités, ils ne savent pas comment s'y prendre. Par ailleurs avec le présentiel et le distanciel, les notes ne sont pas représentatives de leurs compétences. Des élèves de première en arrivent à prendre des médicaments, font des nuits de 2 à 4h de sommeil. La CPE du lycée reçoit de nombreux élèves dans un état déplorable. C'est aussi le retour qu'Amel a eu de plusieurs établissements dans lesquels des lycéens ont des crises d'angoisse et de pleurs.

Amélie Paris a remarqué le même phénomène, et constate qu'il y a des lycéens décrocheurs. Des élèves perdent espoir, même de bons élèves. Les difficultés à trouver un patron compliqueraient les choix sur Parcoursup. Certains sont démotivés et ne viennent plus à certains cours. Constat également d'un décrochage à la maison, où les travaux sont faits le week-end et pas en semaine. Il semble que des enseignants « oublient » les élèves quand ils sont en distanciel.

Madame Cantrelle : d'autres constats ? C'est souvent lié à des peurs par rapport à des projets d'orientation, à des décisions qui vont être prises et un décrochage accéléré.

Jade Boulanger : n'avait pas pris conscience de cette situation. Puis en en parlant, elle s'en est rendu compte. La crise sanitaire alliée à la réforme du baccalauréat a décuplé le mal être, prise de médicaments... Ils ne savent pas à qui demander de l'aide, se sentent isolés et cela renforce leur mal être.

Erwan Martin : souligne le manque de visibilité pour les épreuves professionnelles. Idem pour les BTS hôtellerie-restauration. Comment servir des clients sachant que depuis le mois d'octobre ils n'ont pu le faire ? (Baccalauréat professionnel)

Madame Cantrelle : est-ce qu'il y a des établissements où il y a des formes d'écoute mises en place (infirmière-assistante sociale, psy EN...), des initiatives locales que vous pourriez partager ?

Aurélie Galle : ces derniers mois dans mon lycée, les professeurs demandent aux élèves de terminale de présenter leurs spécialités aux élèves de seconde. Cela a permis d'exposer et d'échanger et répondre aux attentes des élèves de seconde. Mais en effet, il y a réellement un gros stress dans le choix de l'orientation, notamment sur Parcoursup.

#### Intervention de Madame Gasté :

Il existe plusieurs numéros verts, celui qui s'intéresse à la santé des jeunes est le : 0800 235 236 ; <https://ww.filsantejeunes.com/mal-etre>

Il s'adresse aux jeunes en situation de besoin, vulnérabilité psychique et autre. C'est un numéro gratuit et anonyme.

Il existe également des numéros sur la prévention suicidaire ; et des programmes de santé psychique qui sont développés pour éviter « la contagion suicidaire », par exemple le programme « papageno ». Il existe le plan bien-être des jeunes lancé en 2007 pour les jeunes de 11 à 21 ans : création maison des adolescents (MDA) dans chaque département ; création du corps unique du corps des psychologues de l'éducation nationale (orientation + soutien psychologique).

Avec le Dr Claire Baude, une réflexion est menée sur le développement de la formation des personnels de l'académie sur le repérage des jeunes en situation de mal être.

Il y a donc une attention toute particulière par rapport à ce sujet, dans le cadre de la formation de personnels, dans le cadre des politiques éducatives et dans le cadre des partenariats.

Un document ressources va être proposé pour chaque département de l'académie.

Intervention de Monsieur Christophe Brunelle : sur l'orientation, il ne faut pas hésiter à solliciter les CPE, les professeurs principaux, les régions (salons virtuels de l'orientation...) ; il y a des solutions locales. Pour Parcoursup, il est recommandé d'appeler la plateforme 0800 400 070 et poser les questions auxquelles des réponses seront apportées par des spécialistes.

Concernant les baccalauréats professionnels, les formations en milieu professionnel ont été allégées et étendues dans le temps.

Sur la santé mentale des élèves, des publications de ressources sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports montrent que c'est une préoccupation réelle.

Sur le BTS, le ministre a confirmé que l'on restait sur le contrôle continu pour le moment.

Pour le grand oral : il existe des ressources sur <http://quandjepasselebac.education.fr/> mais aussi sur les sites académiques, sur les réseaux sociaux du ministère.

Madame Cantrelle propose que, sur cette situation de l'orientation, hors réunion, les élus recensent les questions qui leur semblent anxiogènes, insurmontables. Elle remontera les interrogations à la déléguée académique à l'information et l'orientation. Les éléments de réponse seront remontés soit par visio avec Mme Puppini, soit par une communication écrite avec des éléments officiels.

Sur la santé mentale, le ministre a rappelé le renforcement du numéro vert 119, enfance en danger ; sur tout ce qui concerne les détresses intrafamiliales. Par ailleurs, sur eduscol on trouve un guide conçu sur le repérage de situations de mal être ou de stress.

[https://eduscol.education.fr/2681/crise-sanitaire-accompagnement-psychologique-des-eleves?menu\\_id=3344](https://eduscol.education.fr/2681/crise-sanitaire-accompagnement-psychologique-des-eleves?menu_id=3344)



## Comment demander de l'aide quand tu te sens mal ou stressé ?

**Au fil de la journée, tu te sens parfois joyeux et parfois inquiet ou triste, de façon passagère...**

Mais il peut arriver aussi, que le stress ou la tristesse s'installe dans la durée et que des idées noires occupent toutes tes pensées. Tu peux te sentir en impasse, avoir du mal à trouver le sommeil, perdre l'appétit ou avoir toujours faim, te sentir agacé par les autres ou avoir envie de rester seul...

C'est très important de ne pas rester seul avec ta souffrance ! Pour sortir d'une situation de détresse et pour ne pas qu'elle empire, tu auras besoin d'aide. Tu peux avoir peur de te confier et de ne pas être compris. Pourtant, si tu parviens à faire le premier pas, des adultes peuvent t'aider à trouver des solutions.

**Adresse-toi à un adulte ou un professionnel en qui tu aies confiance !**

Autour de toi, il y a tes parents ou peut-être d'autres adultes qui te connaissent bien.

Dans ton collège, parmi tes enseignants, il y en a un, avec qui tu te sens à l'aise pour parler. Dans ton établissement, l'infirmier(e), l'assistant(e) de service social, le psychologue de l'éducation nationale, le médecin sont des professionnels formés à aider les adolescents qui traversent des situations difficiles. Ils sont expérimentés et ont déjà accompagné un grand nombre d'élèves à trouver des issues. Tu peux leur demander un rendez-vous ou leur écrire un petit mot. Tu seras écouté et encouragé à parler de toi et de ton envie de changer ta vie.

**Si tu te sens en souffrance, des professionnels sont là pour toi ! Prends contact !**

Et, si tu te sens en insécurité, si tu as peur, tu ne dois pas rester seul face à cela. N'hésite pas à contacter le **numéro de téléphone gratuit 119, jour et nuit**. Ce sont des professionnels de l'enfance qui sont à ton écoute pour te conseiller et t'aider.

Enfants en danger ?  
Parents en difficulté ?  
Le mieux, c'est d'en parler !



[www.119.gouv.fr](http://www.119.gouv.fr)

Monsieur Guerrand intervient en précisant qu'avec l'agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie (AROM), la Région a mis en place un salon virtuel en février dernier.

Sur le site <https://parcours-metier.normandie.fr/>, il est possible de trouver des informations.

Monsieur Guerrand demande s'il existe une formation pour les CPE pour qu'ils puissent apporter des solutions et resserrer les liens pendant cette période particulière.

Madame Gasté : il existe des formations, des vadémécums, des fiches repères pour accompagner les CPE, les professeurs principaux et l'ensemble des professeurs pour repérer des signaux de mal être et pour pouvoir les orienter vers des professionnels compétents si besoin est.

Intervention de Madame Claire Baude médecin-conseillère technique de la rectrice : avec la durée de la crise, chacun peut ressentir de l'anxiété, de la tristesse, de l'inquiétude. A partir du moment où ces

émotions entraînent des troubles du sommeil, des élèves isolés ou qui décrochent, il faut aller trouver un adulte envers lequel l'élève a confiance, et ce quelle que soit sa profession. Cet adulte pourra orienter le jeune par la suite.

Au niveau de l'académie, des travaux sont en cours sur une politique de formations et de montée en compétences des adultes de la communauté éducative (pour leur donner des outils). La démarche d'aller trouver un adulte pour dire que nous n'allons pas bien n'est pas toujours facile à faire. Dans ce cas la première étape est de téléphoner. Il existe différents numéros, comme par exemple, fil santé jeune (0800 236 235), numéro national du ministère de la santé qui relaie vers des spécialistes de la psychologie et de la psychiatrie. Madame Baude demande à l'assemblée si ces numéros sont connus par les lycéens. Comment les diffuser ?

Erwan Martin : confirme que ces numéros ne sont pas connus des lycéens. Il propose que l'ensemble soit communiqué lors des journées d'intégration dans les établissements.

Madame Cantrelle : pour anticiper, les numéros recensés seront intégrés à ce compte-rendu et un flyer va être élaboré pour rappeler ces numéros.

Monsieur Laurent Desaunay : suggère qu'avec l'arrivée des beaux jours, et avec l'aide d'associations locales et complémentaires de l'école, on pourrait imaginer des temps en extérieur pour organiser des débats avec les lycéens (qui sont en formation hybride), pour libérer la parole, se retrouver pour travailler sur ces questions, autour des compétences psycho-sociales, ces situations de stress.

Madame Gasté : proposition intéressante mais attention au risque de confusion des genres ou des rôles : il y a des programmes en santé mentale qui font très attention au phénomène de contagion voire de contagion suicidaire (ex programme « Papagueno ») travaillés au niveau national et régional. Lorsque les personnels sont formés dans le cadre du plan académique de formation, un rappel est fait aux professeurs ainsi qu'aux intervenants extérieurs, qu'ils sont en situation de repérage et qu'ils doivent orienter les jeunes vers des professionnels compétents. En effet, l'écoute de ces questions de vulnérabilité, de mal être ne s'improvise pas. Elle suppose des formations.

Le docteur Baude précise qu'actuellement, concernant la prévention du suicide, il y a un programme de formations en partenariat avec l'ARS et la stratégie nationale de prévention sur le suicide avec des personnels formés à l'évaluation (infirmières, assistantes sociales...), à l'intervention en cas de crise (médecins, psychologues...), et à la sensibilisation au repérage. En tant que lycéen il faut communiquer sur le fait de ne pas rester seul, c'est primordial. Un camarade qui s'isole, doit être invité à aller voir un adulte de confiance.

Madame Gasté suggère aussi qu'un élève voyant un camarade en détresse doit interpellé un adulte référent de l'établissement. Il faut être solidaire, en protection envers les autres.

Erwan Martin évoque la situation évoquée par Amel dans son lycée de Gisors. Il demande si un soutien psychologique de la part de l'académie pourrait être mis en place au vu de la situation alarmante.

Madame Cantrelle assure qu'elle va prendre contact avec la cheffe d'établissement pour une évaluation, pour voir s'il y a des alertes particulières dans l'établissement, des choses urgentes à prendre en compte. Madame Baude informe qu'un médecin peut venir aider une infirmière dans un lycée si besoin pour gérer une situation particulière.

Madame Cantrelle remercie Mesdames Baude et Gasté pour leurs précieuses contributions.

### **III) L'appel à projet (AAP)**

Le ministère déploie des moyens pour les actions de la vie lycéenne dans les académies. L'académie de Normandie a les moyens de soutenir un certain nombre de projets.

Lors de l'inter-CVL, il y avait eu un travail sur la démarche de projet. Constat est fait que dans beaucoup de projets remontés, il y a une véritable réflexion avec des objectifs, des moyens et parfois des critères de réussite.

Sur la trentaine de projets, certaines thématiques sont liées soit à l'histoire de l'établissement, et certaines d'entre elles reprennent les priorités académiques avec trois focales : le développement durable, le bien-être, et la précarité menstruelle.

Lors du premier CAVL, ont été définis cinq critères qui permettront de sélectionner les projets à soutenir :

- 1) Distinguer les projets qui relèvent des compétences de la Région et ceux qui relèvent des compétences de l'éducation nationale.
- 2) Etudier la pertinence par rapport aux thématiques énoncées
- 3) Se questionner sur le nombre d'élèves qui pourraient bénéficier du projet
- 4) Réfléchir à la faisabilité, à la réalisation du projet.
- 5) Etre attentif au critère d'équité entre les différents projets

Monsieur Guerrand est invité à intervenir dès lors que des questions relèveront du champ de compétences de la région.

Un tableau Excel a été adressé aux élus du CAVL. Ce dernier sera renseigné au fur et à mesure des projets abordés.

Cf. tableau joint

Pour mémoire, c'est le CAVL qui propose des montants mais c'est la rectrice qui arbitre le montant définitif.

Madame Cantrelle adresse des remerciements à Monsieur Guerrand pour sa participation et ses éclairages apportés. Les fonds de dossier seront envoyés à la Région.

Arrivée de Madame la rectrice.

#### **IV) Point de situation sur les groupes de travail académiques**

Pour mémoire :

- Le développement durable
- La prévention du harcèlement
- L'égalité Filles/Garçons
- L'accès à l'enseignement supérieur
- La culture
- Les valeurs de la République
- Les espaces de vie scolaire/les lieux de regroupement
- La réorientation
- La mobilité géographique/ les échanges internationaux

🚦 Emilien Revet, sur les espaces de vie scolaire : un questionnaire pour l'internat est en cours d'élaboration /valorisation du label internat/précarité menstruelle.

Madame la rectrice : les internats du XXIème siècle sont lancés avec le label national et au niveau académique. Deux collèges vont recevoir le label et recueillir des fonds du plan de relance pour avoir un internat rénové. Un appel à projets a également été lancé pour rénover des lycées et des internats.

Un gros travail va être fait pour que les élèves soient plus intéressés par l'internat et qu'ils en aient une meilleure image (actuellement les familles en ont une image désuète), par une communication qui montrera que l'internat est un lieu de vie très agréable avec des projets (sportifs, culturels, ...). Ce travail permettra de donner envie aux élèves et qu'ils puissent continuer à poursuivre les études qu'ils souhaitent, pour être mobiles afin de ne pas avoir de problème de déplacement.

Concernant la précarité menstruelle, Madame Gasté annonce qu'il y a un travail en cours à la Dgesco. Les projets vont être remontés au national. Réflexion sur le sujet de la part de la région également.

Un questionnaire est en train d'être élaboré par Aurélie. Jade lui conseille de ne pas mettre trop de questions. Madame Cantrelle suggère à Aurélie qu'elle visionne la vidéo de Jade car le plus important s'y trouve.

🚩 Jade Boulanger : développement durable. Un diaporama est partagé à l'écran (mis en pièce-jointe)

Travail à partir des 17 objectifs de développement durable (ODD) que les élus CNVL et les éco délégués ont choisi. Ils sont partis de l'ODD 4, 13, 14 et 15. Plusieurs projets ont été élaborés :

- L'organisation de « clean walks » à l'échelle académique
- Mettre en place le moteur de recherche par défaut Ecosia. (Pour les vidéo, Ecosia, mentionnées sur le diaporama, tant qu'il n'y a pas d'autorisation écrite ; il n'y a pas de possibilité de les diffuser).
- La Haie donneurs: Jonathan évoque une association Planète'Air qui plante des haies dans les communes, les écoles, collèges et lycées. Les haies sont plus bénéfiques pour la biodiversité pour la faune et la flore. Association qui fonctionne avec une autre association dans laquelle Jonathan est référent jeunesse, objectif : trouver des établissements volontaires pour participer à ces actions. Formation d'un groupe de personnes (=haie donneurs) qui va planter ces arbustes. Au niveau académique, l'idée serait de faire suivre cette information.

Madame Cantrelle propose un rapprochement avec la Région. Il faut s'assurer de toutes les autorisations pour ces installations pérennes. Il serait peut-être intéressant de travailler avec des lycées agricoles.

Madame la rectrice interroge Jonathan sur cette association : quelle est sa participation, demande-t-elle de l'argent pour aider, participe-t-elle à la plantation, fournit-elle des arbres ? quel est le lien avec l'association ?

Jonathan répond que l'association dont il est référent donne les plants aux établissements. La « haie donneurs » s'occupe de réunir les personnes autour du projet.

- Distribution de masques à tous les lycéens. Les masques représentent un réel coût pour les familles, il s'agit donc de le faire baisser.

Madame la rectrice : il faut demander à la région si cette dernière pense refaire une distribution de masques. Il y a deux solutions pour que cette opération soit finançable: avoir une aide de la région ou les masques sont réservés aux familles les plus démunies (boursiers). Madame la rectrice attire l'attention sur la qualité du masque : rigueur, respect des normes.

Madame Cantrelle : il faut faire passer le message suivant auprès des élèves : il faut contacter le chef d'établissement si des familles sont en difficultés pour acheter des masques. Les fonds sociaux peuvent aider.

Lenny Athala informe que dans son lycée, tous les élèves boursiers bénéficient de la distribution de 5 masques par trimestre.

Jade Boulanger souligne que dans son lycée, seuls les enseignants ont reçu des masques. Aucun élève n'en a eu, pas même les boursiers. Ce serait une bonne chose si les boursiers pouvaient bénéficier de masques.

Madame la rectrice : il y a 30% de boursiers, cela réduirait effectivement les coûts.

Madame Cantrelle propose qu'un élu se charge de préparer un courrier à destination du conseil régional sur cette question des masques, sur un éventuel accompagnement financier pour partager le coût du projet (Erwan s'en charge).

- Création d'une plateforme pour réservation de repas afin de limiter le gaspillage alimentaire. Ce projet existerait déjà en Allemagne.

Cette question pourrait concerner la région.

Jade Boulanger : demande s'il serait possible d'ajouter une rubrique sur les plateformes de pronote ou de l'ENT afin que les élèves puissent réserver leur repas, ou de créer une nouvelle plateforme dans ce but. Ce

système a des limites : est-ce que tous les élèves iraient se connecter sur la plateforme ? C'est plus une proposition pour avoir des points de vue.

Raymonde M'Baye informe que dans son lycée, il y a des bornes pour réserver son repas, avant 10h45, par l'intermédiaire de badge. Sinon l'élève ne mange qu'en dernier. A son arrivée en seconde, il y avait une plateforme sur le site du lycée avec un mot de passe et un identifiant pour s'y connecter, mais cette plateforme fonctionne peu.

Madame Cantrelle demande si cette plateforme permet de choisir des menus (entrée, plat, dessert). C'est par ce dispositif que l'on peut réduire le gaspillage.

Il faudrait instruire ce dossier car nous savons que la réservation de repas existe déjà. Il faudrait approfondir le système allemand. Si ce dernier est plus vertueux que le nôtre, la Région pourrait être interpellée pour apporter son aide.

### Le harcèlement

En l'absence de Monsieur Derebergue, Madame Cantrelle rappelle le dispositif existant : il y a un référent académique harcèlement et toute l'académie est maillée par des référents départementaux. Les agents de l'équipe mobile de sécurité (EMS) se déploient dans tous les départements et sont formés à la prévention du harcèlement et à son traitement (accompagnement de la victime, gestion des auteurs).

Lors d'un prochain inter-CVL, la question du harcèlement sera traitée avec un temps de formation des CVL.

Erwan Martin : avec les autres élus, il pense que le statut d'ambassadeurs n'est pas assez mis en valeur et qu'il faudrait plus d'élèves formés à ce titre.

Madame la rectrice pense qu'il faut prévoir une séance de communication pour mettre en valeur ces élèves ambassadeurs et demander aux chefs d'établissement de les mettre plus en valeur. Parallèlement, il faudrait vérifier quantitativement leur répartition. Il est important que les élèves ambassadeurs soient visibles.

Madame Cantrelle précise qu'il est important d'interpeller Monsieur Derebergue pour ne pas rester seul, être avec un sentiment d'échec ou d'absence de réponse.

Précision : les agents EMS interviennent à titre gratuit dans les établissements.

Madame la rectrice propose de se déplacer et d'essayer de faire déplacer la presse dans des lycées où le système fonctionne bien, afin de mettre en valeur le dispositif des ambassadeurs, afin d'informer les autres lycées que cela existe et de montrer l'intérêt d'avoir des élèves ambassadeurs.

Madame Cantrelle intervient sur la méthode utilisée pour avancer dans les projets. A ce stade du mandat, constat est fait que les groupes ont bien déterminé les choses sur lesquels ils souhaitent travailler. Elle leur conseille de rythmer leurs temps entre ce qu'ils désirent faire sur le périmètre du CAVL, et ce qu'ils souhaitent dire aux élus des CVL. Pour sécuriser les projets, il va falloir les inscrire dans le temps car c'est un gage de réussite. Il faut aussi regarder qui peut les aider dans les projets.

Par ailleurs, elle a pu constater que les élus, très actifs, se réunissent souvent. Pour pourvoir les accompagner sur une thématique il faut interpeller Madame Cantrelle avant qu'ils ne se réunissent.

### Les différentes instances.

Un document, fort intéressant, a été proposé par Yensi Touloucanon. Le service communication va faire la mise en page à la charte graphique. Ainsi le document pourra être déposé sur le site internet de l'académie. Document simple et concret qui va répondre à un besoin.

Madame Cantrelle donne aux élus CNVL et éco-délégués une information : se prépare avec le cabinet de Madame la rectrice un projet de webinaire avec Madame Brune Poirson, secrétaire d'Etat, sur la question des éco-délégués. D'autres élus éco-délégués dans des établissements labellisés E3D seront également



sollicités (de collèges et de lycées) afin de savoir comment ces élèves élus parviennent à s'emparer de ces questions et d'expliquer ce qui fonctionne et ne fonctionne pas.

### Préparation d'une capsule vidéo par les élus à destination des lycéens de l'académie sur les valeurs de la République

Echanges entre Monsieur Thierry Puigventos et les élus pour réfléchir à un message cible, à quelque chose que les lycéens souhaitent porter pour aboutir à une capsule vidéo qui sera hébergée sur le site internet de l'académie.

Au rectorat, Monsieur Puigventos et Madame Cantrelle font partie de l'équipe académique valeurs de la République, donc sont des personnes ressources.

Monsieur Puigventos s'occupe des dossiers sur la laïcité, la lutte contre les discriminations, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme qui forment les valeurs de la République.

Il propose aux élus de l'interpeller selon leurs besoins, leurs idées pour obtenir des éléments de langage en vue du scénario de la capsule vidéo.

Monsieur l'inspecteur souhaite que ce sujet soit abordé avec les idées des élus et qu'il faut faire vivre ces valeurs d'une manière positive. De plus, quand on aborde ces sujets il ne faut pas perdre l'essentiel que ces valeurs sont destinées à nous protéger, à protéger la vie de chacun et à protéger une société qui veut être plus épanouissante pour les jeunes.

Jade Boulanger émet l'idée que chaque élu au CAVL évoque la valeur de la République qui le représente le mieux ou celle qui lui apporte le plus de signification. Ainsi, on obtiendra les points de vue de chacun et cela sera positif.

Madame la rectrice et Madame Cantrelle trouvent que c'est une bonne idée que chacun des élus s'exprime sur le sujet qu'il a à cœur de vouloir défendre.

Madame Cantrelle : comment les élus voient-ils la mise en œuvre ?

Amel Mihoubi : regrouper les vidéos une par une. Ainsi, cela montrerait la diversité de l'académie.

Madame Cantrelle : techniquement sur l'enregistrement de chaque morceau, avons-nous besoin d'un expert pour additionner les capsules ?

Erwan Martin propose de solliciter le service communication pour un bon rendu.

Madame Cantrelle suggère que chacun enregistre sa capsule sur un fond blanc afin que la personne du service communication puisse faire un montage cohérent.

L'exercice suivant est proposé : chaque élu doit écrire en une phrase la valeur de la République la plus importante. Monsieur Puigventos pourra aider les élus à préciser leur message.

Lenny : « La valeur de la République, c'est de protéger mais aussi de protéger la valeur de chacun » et « Vivre ensemble, c'est accepter la valeur de chacun ».

Amel : La liberté d'expression car « il est important que chacun puisse s'exprimer sans être jugé ».

Jade : La liberté d'expression « elle permet de faire vivre la démocratie, que la population ait la parole, mais aussi elle veille à la prospérité de la société, en effet sans liberté d'expression, il y aurait beaucoup moins de liens entre les individus et beaucoup moins d'innovation, de progrès, de modernité. Les idées de projet seraient gardées intimement et non partagées ».

Ninon et Samuel : « le sentiment d'*appartenance nationale* (attention aux termes !) au travers du drapeau qui a une symbolique forte, il permet de souder la population tout en nous rappelant l'importance de notre histoire. C'est un symbole fédérateur, pour se rappeler d'où on vient et éprouver de la gratitude à l'égard de notre pays ».

Sacha : les valeurs de la République « c'est l'égalité entre tous ».

Emilien : point 4 de la charte de la Laïcité.

Erwan : tout le monde doit être accepté malgré ses différences.

Jonathan : « il n'y a pas besoin de faire de grand débat sur les valeurs de la République, il s'agit simplement de faire vivre les nôtres qui sont liberté, égalité, fraternité. »

Sarah : « La fraternité car nous sommes tous égaux et la solidarité est également importante ».

Pour dans deux semaines, il est demandé à chaque élu de se filmer en vue de réaliser une capsule vidéo de 1 minute maximum où chacun s'exprime sur les valeurs de la République, pour en arriver à une capsule vidéo du CAVL.

Madame Cantrelle souhaite revenir sur le musée des arts virtuels. Elle demande aux élus d'aller explorer le site gratuit « Arts step ». Il propose l'armature d'un musée. Il y a plusieurs salles vides et on peut choisir la salle dans laquelle il est possible d'installer des œuvres. Faire un retour par mail de ce que les élus pensent de cet outil. Par la suite, il sera possible de lancer un appel auprès des lycéens, pour qu'ils puissent valoriser leurs productions.

Amel souhaite recueillir l'avis de Madame Cantrelle sur le thème de la mobilité à l'international et notamment, l'idée de créer un site internet où les élèves de Normandie demanderaient des correspondants afin d'avoir un partenariat avec des lycées à l'international. Ceci permettrait de valoriser l'échange et la culture des élèves normands. Amel n'a pas encore eu le temps de contacter Monsieur Launay pour prendre des renseignements.

Jade informe qu'en cours de management dans l'option européenne, elle utilise la plateforme etwinning. Pourquoi pas ne pas l'utiliser ?

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 16h30.

Madame la rectrice remercie les élus au CAVL pour leurs échanges car « c'est un bonheur de les entendre ». Elle renouvelle ses félicitations quant à leur engagement. Elle sera attentive à la production de la capsule vidéo. Elle souhaite à tous les élus une bonne continuation.

La rectrice de la région académique Normandie,  
Rectrice de l'académie de Normandie,  
Chancelière des universités,  
Présidente du CAVL

La D.A.V.L.

La secrétaire de séance